La Noble Confrérie des V Lignages de Notables de Hoegaarden
(1741/1908-1971/…)

A l'issue du mariage célébré en 1700 au *Paradijshoeve,* et unissant Servatius Sweerts et Catherina Peeters, sera institué le ***Sweertsraad***, un conseil composé de cinq personnages influents : le prévôt et curé Jan Vandenputte et son futur successeur, et neveu, Henricus Peeters, le secrétaire de '*Vrijheid Hoegaarden'* Antonius Sweerts, le maïeur Lambert de Pas et, Servatius Sweerts lui-même.

Ayant destiné le fils aîné au sacerdoce et à suivre les pas de Henricus Peeters, le couple susnommé choisira avec le plus grand soin les conjoints des autres enfants. C'est ainsi que **Servatius Sweerts, Hubertus Sweerts** et leurs beaux-frères **Carolus Van Nerum**, **Henri Hoebancx** et **Henri Struys** deviennent la nouvelle génération de notables à prendre les rênes du pouvoir.
Sur le plan politique, ils se partagent les fonctions échevinales qui sont consacrées à vie par le prince-évêque de Liège. Le conseil villageois sera manipulé de telle sorte qu'une série de proches et de personnes apparentées aux lignages de notables y siègeront. Sur le plan religieux, la fonction de curé de la paroisse a été séparée du chapitre collégial de 12 chanoines (eux-mêmes résidents à titre exceptionnel) et tributaire, quant à lui, du chapitre cathédral de Cologne. Et la richesse économique de la Hesbaye fertile, avec son abondance de céréales et de sources d'eau appropriées, a été monopolisée par les mêmes familles disposant d'imposantes fermes en carré auxquelles étaient annexées des brasseries. Le statut d'enclave de la principauté épiscopale de Liège, et sa géolocalisation dans le duché du Brabant, a encore davantage joué en faveur de la richesse de '***Vrijheid Hoegaarden'.***

Le prévôt et curé Henricus Peeters instituera deux bourses d'études à l'intention de ses deux filleuls. Dans son testament rédigé en 1739, il dispose que ces bourses seront accordées, 5 générations durant, aux descendants de sa sœur Catharina Peeters, épouse de Servatius Sweerts. Ensuite, les bourses d'études seront destinées à de jeunes gens d'Hoegaarden.
Après la mort d'Henricus Peeters en 1741, les bourses seront administrées par **la Confrérie des V lignages de notables de Hoegaarden** créée à cet effet le 9 décembre 1741.

Blason de la bourse d'études (1741), copie de XVIII B (not. Sweerts) ; grappe de raisins = armoiries Peeters

Plus tard, entre 1768 et 1780, chacune de ces cinq familles de notables établira sa propre guilde :
1 le *Merle Noir* (1768)
2 le *Glaive d'Argent* (1772)
3 le *Trèfle Vert* (1776)
4 le *Lys d'Or* (1778)
5 l'*Autruche d'Argent* (1780)

Les cinq guildes issues des 5 branches familiales seront créées entre 1768 et 1780 et les doyens des 5 conseils familiaux seront élevés au rang de doyens de chaque guilde. La création des 5 guildes a eu lieu dans des conditions particulièrement étranges et non encore élucidées.

La loi de la confrérie disposait que la première guilde devant être créée serait celle du Merle Noir, dès qu'elle en aurait la capacité (zodra zij zou komen '*tot staat')*. C'est effectivement cette guilde qui sera la première à être instaurée en 1768, mais nous essayons encore de comprendre le sens de '*tot staat komen'*. Peut-être s'agissait-il de compter des descendants en nombre suffisant et ayant l'âge approprié.
Il était ensuite prévu que les 2è et 3è guildes soient créées à 4 ans d'intervalle chacune: le Glaive d'Argent en 1772 et le Trèfle Vert en 1776. Enfin, les 4è et 5è guildes seraient instaurées avec un intervalle de 2 ans entre elles: le Lys d'Or en 1778 et l'Autruche d'Argent en 1780.
La signification de ces intervalles (4-4-2-2 ans) nous échappe, de même que la chronologie relative à la création des 5 guildes.

Du fait de l'activité clandestine forcée pendant l'intermède lié à la domination française (de 1795 à 1815 environ), les activités de la Confrérie et des guildes reprendront au cours du 19è siècle. Cette reprise se révèle être un tel succès que les bourses d'études seront rétablies avec honneur, en dépit des confiscations dont elles avaient fait l'objet sous l'ancien régime.
Mais les temps avaient changé: c'est l'avènement de nouvelles valeurs et idées comme la démocratie et les oppositions politiques entre libéraux et catholiques qui en découlent, ou encore la séparation entre l'Eglise et l'Etat; l'industrie brassicole est soudain concurrencée par l'industrie sucrière; les progrès et les innovations techniques préfigurent littéralement une ouverture vers un monde plus vaste que jadis (le chemin de fer en est un exemple).
On assiste alors à la fusion du Merle Noir et du Trèfle Vert résultant en une alliance Sweerts, et aussi à une alliance Hoebancx-Struys, de sorte qu'il ne subsistait dorénavant plus que 3 guildes dont le Lys d'Or. Plus tard, les discordes politiques et économiques aboutissent à ce que, au cours de la seconde moitié du 19è siècle, la Confrérie et les guildes, à l'exclusion du Lys d'Or, mettent fin à leurs activités. En 1908, la famille Van Nerum mettra également sa guilde en veilleuse … jusqu'à ce qu'elle soit rétablie en 1961, suivie par la reconstitution de la Confrérie en 1971.

Les bourses d'études Henri Peeters continuent à être délivrées, aux côtés de bourses plus récentes comme la bourse Emile Peeters (1912) et la bourse Henri-Joseph Rega (Outgaarden – 1754).

Les V Lignages de Hoegaarden se composent des V branches familiales descendantes toutes des ancêtres communs SWEERTS-PEETERS

I Sweerts x Sweerts	A. Michiels x Sweerts
	B. Lowet x Sweerts
	C. Sweerts x Schepens xx Van Nerum
II. Sweerts x Van Osmael	A. Vandertaelen x Rondas xx Sweerts
	B. Sweerts x Nijs
	C. Dotremont x Sweerts
	D. Sweerts x Van Osmael
	E. Deboes x Sweerts
III. Van Nerum x Sweerts	A. Van Nerum x Bueckens
	B. Van Nerum x Van Autgaerden
	C. Van Nerum x Lowet
IV. Hoebancx x Sweerts	A. Lintermans x Hoebancx

	B. Hoebancx x Vandermolen
	C. Dock x Hoebancx
V. Struys x Sweerts	A. Vandermolen x Struys
	B. Hendrickx x Struys

Principaux doyens de la Confrérie depuis sa création en 1741

1 Carolus Van Nerum (1741-1757)
2 Henricus Struys (Hoeg./Hauthem 1757-1782).
3 Hubertus Sweerts (1782-1790)
4 Joannes Van Nerum (1790-1805)
5 Jacobus Philippus Van Nerum (1805-1824).
6 Henri Van Nerum (1824-1844).
7 Jean Henri Lintermans (1844-1850)
8 Norbert Lintermans (1850-ca. 1870)

La confrérie sera dissoute vers 1870, et la vie des guildes sera abandonnée; seule la guilde du Lys d'Or sera maintenue jusqu'en 1908; elle accueillera la branche Lintermans dans ses rangs, du fait de sa descendance maternelle de la 'Leliehuys' (Maison du Lys); la guilde du Lys d'Or sera rétablie en 1961 et la Confrérie suivra l'exemple en 1971.

9 Charles Van Nerum (1971-1979)
10 Robert Van Nerum (1979-1991)
11 Marcel Joseph (1991-1999)
12 Georges Sweerts (1999-2010)
13 Emile Van Nerum (2010-2012)
14 Victor Claes (2012-2018)
15 Willy Sweerts (2018-2021)
16 Jean Sweerts (2021-2023)

Principaux doyens honoraires de la Confrérie depuis sa création

1 Comte Philippe van Meldert (1742-1759)
2 Comte Jean van Meldert (1759-1767)
3 Comte Joseph van Meldert (1767-1795)
4 Le notaire Cornelis a Speculo (1805-1838)
5 Jean Baptist Dumont, bourgmestre et échevin d'Hoegaarden (1838-1848)
6 Chevalier Philippe Wouters d'Oplinter et Bouchout (1848-1856)
7 Comte Anatole d'Aerschot-Schoonhove et Waanrode (1856-1879)
8 Leopold Lodewijckx, bourgmestre d'Hoegaarden (1879-1897)
9 Joseph Putzeys, directeur de la fabrique de sucre d'Hoegaarden (1897-1908)
10 L'ambassadeur honoraire Louis Borremans (1972-1991)
11 L'ambassadeur honoraire Georges Puttevils (1992-2003)
12 Le notaire honoraire Baron Charles Roberti de Winghe (2003-2006)
13 L'ambassadeur honoraire Paul A.C. Taverniers (2006-2018)
14 Le notaire honoraire Marc Honorez, (2018 -)

Doyens honoraires adjoints:

1 Baron Guillaume de Beeckman de Schore, maître de la guilde St.-Sebastiaan de *Vrijheid Hoegaarden*,, (1742-?)
2 Baron Ferdinand de Beeckman de Schore, maître de la guilde St.-Sebastiaan (?-1795)
3 Sieur Servais Coenegras, brasseur à Hoegaarden (1805-1847)
4 Louis Goossens, bourgmestre de Tirlemont (1848-1851)
5 Notaire Louis Alexander Putzeys, bourgmestre d'Hoegaarden (1856-1872)
6 Apollinaire Van Goetsenhoven, gentleman farmer du *'t Gaethof* (1872-1896)
7 Le notaire Leonce Rosseeuw (890-1908)
8 Dr Jan Verbesselt, conservateur du Musée d'art et d'histoire de Bruxelles (1971-1991)
9 L'ambassadeur honoraire Georges Puttevils (1991-1992)
10 Le notaire Charles Roberti de Winghe (1992-2003)
11 Le consul honoraire Paul A.C. Taverniers (2003-2006)
12 Le sénateur honoraire Stef Goris (2006-2018)
13 Le notaire honoraire Marc Van Nerum (2018-2023)

Les ancêtres ecclésiastiques de la Confrérie

1. 1741 R.P. Henricus Sweerts (Hoeg. 1708-1785), prévôt et curé d'Hoegaarden, et aïeul ecclésiastique de la Confrérie depuis sa création en 1741; fils des époux Servaes Sweerts et Catharina Peeters; il a posé la première pierre de la nouvelle église en 1754; il est né dans la '*Paradijshoeve'* bâtisse formant le coin entre Houtmarkt et Walenstraat ;
2. 1785 R.P. Joannes-Hubertus Sweerts (Hoeg. 1752-1805), fils de Hubertus Sweerts et de Barbara Van Osmael, prévôt et curé d'Hoegaarden et neveu du prénommé;
3. 1805 R.P. Guillielmus Joseph Vandenput (Tirlemont 1769-Neerlinter 1852); selon la tradition, il a démissionné de sa fonction de curé d'Hoegaarden en 1810 suite à un conflit avec le bourgmestre et médecin Henri Ven Nerum; la raison réelle de sa démission s'expliquerait par son refus répété de célébrer cérémonieusement la fête de '*l'Empereur Napoleon'* dans l'église, et de propager le '*catéchisme impérial'*;
4. 1810 R.P. Jacobus Sweerts (Hoeg. 1769-1841), fils du brasseur Servaes Sweerts et d'Anna Catharina Nijs; il s'inscrit pleinement dans la continuité de la dynastie des Sweerts au 19è siècle; entré dans l'ordre des capucins, il avait prononcé ses vœux à Gand en 1791 ou 1792; sous la période française, il mène une existence recluse et occupe la fonction de chapelain à Bruxelles dès 1806;
5. 1841 R.P. Charles Van Nerum, curé à Gottechain;
6. 1883 R.P. Aloysius Redig (Anvers 1842-Hoeg. 1897), curé d'Hoegaarden
7. 1896 R.P. Egide Van Gucht (Merchtem 1848-Hoeg. 1922), curé d'Hoegaarden
8. 1961 R.P. Jozef Vander Velpen (Hoegaarden 1905-Diest 1988), il a célébré la première messe à l'occasion du rétablissement de la guilde du 'Lys d'Or' en 1961; il sera fait citoyen d'honneur d'Hoegaarden en 1973.
9. 1988 R.P. Jan Vandervelpen (Waanrode 11.11.1925), prévôt et curé d'Hoegaarden 1975-2002
10. 2016 R. P. Filip Hacour.

Editée depuis 1960 par la guilde de la famille Van Nerum, et depuis 1971 par la Confrérie, la publication trimestrielle '*Familieschoon'* totalise déjà quelque 5 000 pages.